Septembre 2022

Flash Infos

Les brèves de la commune de Plainoiseau

MA e-CARTE AVANTAGES JEUNES

Cartes Avantages Jeunes 2022 – 2023

Dans le cadre de ses actions en faveur de la jeunesse, la commune de PLAINOISEAU attribue gratuitement à l'ensemble des jeunes de la commune jusqu'à 30 ans, sans distinction de statut, la Carte Avantages Jeunes.
Cette carte, contenue dans un Pack Avantages Jeunes, est une initiative du Centre Régional Information Jeunesse soutenue par le Conseil Régional de Bourgogne – Franche-Comté et le Conseil Départemental du Jura. Elle propose de nombreuses réductions et gratuités pour la culture, les loisirs et la vie quotidienne des jeunes en Franche-Comté.
Les jeunes de la commune, âgés de 0 à 30 ans, peuvent venir retirer leur carte en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat, avec un justificatif de domicile (CNI ou autre) jusqu'au 14 octobre inclus.

Petit rappel : pour recevoir la communication officielle de la mairie (informations importantes, invitations à des cérémonies, envoi des flashs infos et des bulletins municipaux ...) n'hésitez pas à **nous faire** parvenir un mail à la mairie : **mairie.plainoiseau@wanadoo.fr avec en objet : OUI pour recevoir l'information de la commune par mail.**
Merci de ne pas oublier de **préciser vos nom, prénom, numéro d'habitation et rue.**

A venir ... en cours de développement

IntraMuros
L'essentiel est près de chez vous.

Face à l'évolution des modes de communication, un nouveau portail d'information va être développé sur notre commune, complémentaire au site internet. Via l'application mobile IntraMuros, vous pourrez être informés en temps réel des actualités de la commune et de la communauté de communes. Efficace et très simple d'utilisation, l'appli IntraMuros permettra de s'abonner aux notifications de la commune et/ou celles alentours en fonction de ses centres d'intérêt (sans publicité, ni collecte des données personnelles). L'application proposera plusieurs onglets : services, journal, agenda et découvrir. En plus des informations du quotidien, l'appli permet : d'être alerté en cas d'événement majeur (route coupée, inondations, animaux en divagation, arrêt préfectoral...), de retrouver, en un seul espace, les actualités communales et intercommunales, d'interagir en signalant un accident, des déchets sauvages, la perte d'un objet...., de participer aux initiatives de la commune (boites à idées, sondage...), de cibler les notifications, pour chaque nouvelle publication ou alerte majeure, de partager l'information à son propre réseau. Nous vous informerons de son lancement prochainement.

Le Pass'sport, mesure gouvernementale, est reconduit pour l'année 2022-2023. Il s'agit d'une allocation de rentrée sportive de 50 €uros financée par l'État pour prendre en charge tout ou partie de la licence dans une association sportive, pour pratiquer son sport favori.

Les publics concernés sont :

- les jeunes de 6 à 17 ans bénéficiant de l'Allocation Rentrée Scolaire ,
- les jeunes de 6 à 19 ans bénéficiant de l'Allocation Éducation Enfant Handicapé ,
- les jeunes de 16 à 30 ans bénéficiant de l'Allocation Adulte Handicapé ,
- les étudiants boursiers de 18 à 28 ans (nouvellement intégrés dans le dispositif en 2022).

Un site « Pass'Sport » est d'ores et déjà en ligne où vous trouverez toutes les informations utiles : carte des clubs, sports proposés... sports.gouv.fr/pass-sport

Monsieur Philippe MONTAGNON - agent technique communal

Recruté pour seconder Monsieur Olivier ABELIN, responsable des services techniques, Monsieur Philippe MONTAGNON a pris ses fonctions au sein de la commune le 16 mai 2022 pour 26h00 de travail hebdomadaire en contrat à durée déterminée.

A l'issue de cette première période de 3 mois, au cours de laquelle Monsieur Philippe MONTAGNON a donné pleine satisfaction, un second contrat de travail d'une durée de 1 an vient de débuter.

L' État apporte son concours financier à la rémunération de ce nouvel agent technique.

Opération brioches de l'A.P.E.I.

Comme chaque année, la commune s'associe à l'opération brioches organisée conjointement par les APEI (Association de parents d'enfants inadaptés) de Lons-le-Saunier, Saint-Claude et Arbois. Elle se déroulera cette année du lundi 3 octobre au dimanche 9 octobre 2022.
Les membres de la Commission d'Action Sociale (CAS) de Plainoiseau passeront dans chaque foyer du village pour vous proposer la vente de brioches à 5 €uros l'unité au profit de l'APEI.

Agenda

✓ Samedi 1er octobre 2022 de 9h30 à 11h30 : atelier biodiversité, animé par le C.P.I.E.

✓ Samedi 7 octobre 2022 à partir de 10h30 : Apéri Tri avec les ambassadeurs du tri

Rendez-vous est donné à la salle des fêtes.

Le Flash'Infos est édité par la commune de Plainoiseau / Directeur de la publication : Daniel BONDIER - Maire / Mise en page et rédaction : Eddy LACROIX, Marie-Odile RAMELET / Conception des graphismes : Nadine OLIVIER / Crédits photos : Daniel BONDIER / Impression par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique